# Espagne : condamné pour meurtre et évadé de prison, un Marocain qui a tué sa voisine lors de sa cavale évoque la légitime défense

02/06/2022 à 18h49




**Le Marocain Adil L. est accusé du meurtre de sa voisine de palier, Cristina G., 32 ans, dont le corps sans vie a été retrouvé lundi avec un couteau planté dans l'abdomen. C'est un évadé de la prison de Zuera où il purgeait une peine pour le meurtre d'une jeune française d'origine marocaine de 24 ans en 2001 à Madrid, fait savoir Heraldo. Il assure qu'il s'agissait d'une légitime défense. La police enquête pour déterminer le mobile du crime. L'accusé a témoigné mardi à l'hôpital Miguel Servet où il subit des soins.**

Pour justifier le meurtre de sa voisine, il a déclaré à la police que c'était de la « légitime défense », assurant qu'il n'entretenait aucune relation avec la victime. **Le Marocain ajoute que c'est la victime qui a sonné à sa porte, armée d'un couteau qu'elle lui a planté dans l'abdomen après qu'il a ouvert la porte. « *J'ai dû me défendre* », a-t-il confié aux agents, expliquant qu'ils sont tous deux tombés au sol et que c'est à ce moment qu'il a récupéré l'arme et l'a poignardée à plusieurs reprises.**

Il revient aux enquêteurs de vérifier la véracité de ces déclarations, sur la base des preuves trouvées sur les lieux du crime. Ils vont analyser le sang de la victime et de l'accusé ainsi que le couteau qui a servi à commettre le crime. Ils examineront aussi les téléphones portables des deux protagonistes pour écarter ou confirmer l'existence d'une relation.

Cristina G. travaillait dans une société de courtage d'assurances. Ses collègues sont dévastés par la nouvelle de son décès. La police explore toutes les pistes et n'écarte aucune hypothèse au regard des antécédents du suspect. La déléguée du gouvernement à Aragon, Rosa Serrano, et le maire de Saragosse, Jorge Azcon ont condamné avec force ce crime.

bladi